

# Mythologies africaines dans la cartographie française au tournant du XIXe siècle.

Emanuela Casti

Volume 45, Number 126, 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/023002ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/023002ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Casti, E. (2001). Mythologies africaines dans la cartographie française au tournant du XIXe siècle. *Cahiers de géographie du Québec*, 45(126), 429–450. <https://doi.org/10.7202/023002ar>

Article abstract

The article tries to demonstrate that cartography can create mythologies about Africa that can be defined 'of return', that is, created by western people and transferred into the project of the colonies, as if they were African qualities. The first mythology makes Africa a territory rich in resources and possibilities of exploitation; the second considers Africa as a land that must be developed according to a colonialist perspective, as it seems empty of social and political meaning. The analysis of the cartographic language of the maps published in the geographical reviews at the beginning of colonialism in French Western Africa (AOF) shows that, through the semiotic mechanisms concerning the basic designators, the territory produced by the local populations had no importance. The mythologies 'of return', created by cartography, are not only undeserved attributions, but also means which can exclude a reality, a basic identity, that exactly on the territory and through the territory could have been recovered.

---

# Mythologies africaines dans la cartographie française au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle

**Emanuela Casti**

Université de Bergame

casti@unibg.it

## Résumé

L'article essaie de montrer que, par le biais de la cartographie, sont créées des mythologies à propos de l'Afrique que nous pouvons baptiser « de retour », c'est-à-dire qu'elles sont créées par les Occidentaux et transférées dans le projet de domination comme s'il s'agissait de qualités africaines. La première mythologie concerne la transmission d'une Afrique riche de ressources et de possibilités d'exploitation; la seconde considère que c'est une terre à valoriser dans une perspective colonialiste, car elle semble dépourvue de significations sociale et politique. L'analyse du langage cartographique des cartes des revues du début du colonialisme en Afrique occidentale française (AOF) montre que, à travers les mécanismes sémiotiques concernant les toponymes basiques (originels), on n'accordait pas d'importance au territoire produit par les populations locales. De cette façon, on dotait l'Afrique de valeurs occidentales, justifiant ainsi la légitimité des choix imposés sans tenir compte de sa diversité. Les mythologies « de retour » créées par la cartographie sont donc des interprétations induites, mais aussi des instruments pour exclure une identité originelle.

**Mots-clés :** cartographie coloniale, Afrique, sémiotique cartographique, mythologies de retour, toponymes basiques.

## Abstract

### Mythologies of Africa in the French Cartography at the End of the 19<sup>th</sup> Century

The article tries to demonstrate that cartography can create mythologies about Africa that can be defined 'of return', that is, created by western people and transferred into the project of the colonies, as if they were African qualities. The first mythology makes Africa a territory rich in resources and possibilities of exploitation; the second considers Africa as a land that must be developed according to a colonialist perspective, as it seems empty of social and political meaning. The analysis of the cartographic language of the maps published in the geographical reviews at the beginning of colonialism in French Western Africa (AOF) shows that, through the semiotic mechanisms concerning the basic designators, the territory produced by the local populations had no importance. The mythologies 'of return', created by cartography, are not only undeserved attributions, but also means which can exclude a reality, a basic identity, that exactly on the territory and through the territory could have been recovered.

**Key Words:** colonial cartography, Africa, semiotics of cartography, mythologies of return, basic designators.

## MYTHOLOGIES « DE RETOUR »

La réflexion sur le rapport entre les représentations cartographiques et le colonialisme et, tout spécialement, sur la façon dont celui-ci a produit sa propre géographie, permet de mettre en évidence la contribution que les géographes ont apportée à la légitimation des visées expansionnistes et impérialistes. On sait que l'Europe a entrepris sa conquête territoriale en s'appuyant sur une conception bien particulière de l'Afrique, qui faisait de ce continent un territoire dépourvu de signification sociale. Une telle façon de percevoir l'Ailleurs, que toutes les expériences coloniales partageaient, a été alimentée par un ensemble de représentations que le colonialisme a veillé à créer; l'opinion publique saisit l'Afrique par le biais de représentations fortement stéréotypées s'inspirant des valeurs occidentales qu'en donnent les explorateurs, les voyageurs, les géographes, les militaires, les peintres, les photographes... Néanmoins, au sein de ces images, la carte géographique joue un rôle tout à fait particulier : elle se propose, d'une certaine manière, en tant que représentation objective et neutre, de concevoir le continent noir et se met donc dans la condition d'être hautement fonctionnelle vis-à-vis du projet impérialiste en légitimant scientifiquement ses présupposés.

Par l'analyse de documents cartographiques de la première période du colonialisme en Afrique Occidentale Française, nous tenterons d'étayer la thèse suivante : la cartographie a contribué à la création de mythologies sur l'Afrique pouvant être appelées mythologies « de retour », qui sont créées par les Occidentaux et transférées dans le projet de domination en tant que caractéristiques propres à l'Afrique. La première concerne la création et la transmission d'une Afrique présentée comme un territoire riche de ressources et offrant des possibilités d'exploitation pour les populations locales et pour les intérêts européens; la seconde, strictement fonctionnelle par rapport à la première, considère qu'il s'agit d'une terre à valoriser dans une perspective coloniale, puisqu'elle est dépourvue de toute signification sociale ou politique.

L'entreprise cartographique concernant l'Afrique Occidentale présente des traits spécifiques par rapport aux autres colonies africaines de la France : le premier est que, en l'absence de préoccupations militaires, on ne procède pas (sauf de façon partielle et tout à fait particulière) à la réalisation d'une cartographie topographique, mais on préfère, au contraire, rédiger des documents qui mettent en évidence les aspects fonctionnels et économiques du territoire, soit des cartes thématiques; le second, plus spécifique, concerne les destinataires auxquels la production cartographique s'adresse. En effet, deux catégories différentes d'utilisateurs peuvent être identifiées : 1) l'une relève du domaine politique et administratif, englobe la production des organismes cartographiques officiels (Service cartographique colonial) et est produite au sein d'instituts de recherche spécialement conçus pour élaborer une information géographique (IFAN, ORSTOM, etc.); 2) l'autre catégorie d'utilisateurs relève du domaine proprement académique, formé par la communauté des chercheurs professionnels, qui produisent une cartographie susceptible d'illustrer les résultats de leurs études et la font circuler dans les revues spécialisées.

C'est précisément ce dernier type de documents qui nous intéresse ici et que nous replacerons dans le contexte de la production cartographique dans son ensemble. Par l'analyse interne du langage cartographique, nous tâcherons de vérifier

---

les modalités à travers lesquelles des informations spacieuses sont proposées comme des données objectives et nous le ferons en prenant en considération les dénominations présentes dans les documents. Notre objectif est de montrer que l'idée d'une Afrique imaginée comme un espace riche à valoriser et dépourvu d'organisation vient du fait que : 1) la construction territoriale réalisée par les populations basiques<sup>1</sup> est considérée comme négligeable, sans aucun intérêt et, de toute façon, nécessitant une organisation et une valorisation de la part de l'Occident; 2) que cette idée se construit à travers des choix cartographiques bien précis : d'un côté, à travers une utilisation particulière de désignations basiques vidées de leur signification sociale, de l'autre, par la création d'une nouvelle dénomination, fondée sur les valeurs et les intérêts occidentaux, qui décrète l'annulation de la dénomination préexistante.

## LA CARTE ET L'AILLEURS

Prenons tout d'abord en considération le rapport qu'entretient la carte avec des contextes différents de ceux dans lesquels elle a été produite et donc, en ce qui nous concerne, avec des domaines de culture africaine. En effet, tout particulièrement dans ce rapport, elle dévoile les raisons qui permettent l'instauration d'une rhétorique de l'altérité, comblant l'impossibilité de transmettre la géographie de l'autre, à savoir l'ailleurs (Turco, 1995 : 315-353). Lorsqu'il découvre et explore, l'Occident, en imposant sa géographie, qualifie son « autre » territorial spécifique, c'est-à-dire l'ailleurs, comme quelque chose de différent de lui-même, excluant ainsi la possibilité de représenter d'une manière adéquate l'identité du lieu de l'autre : cette dernière est prise en compte pour sa différence plutôt que pour sa consistance. On refuse ainsi d'admettre l'énoncé, d'une banalité désarmante, voulant que le lieu n'est rien d'autre que la stratification sur le sol de pratiques humaines, qui modèlent et modifient une partie de la surface terrestre, selon les valeurs que la société lui a attribuées.

Il est évident que ces considérations veulent concentrer l'attention sur la signification profonde du territoire et font directement référence au type d'interprète et au bagage culturel qu'il possède. Au début du siècle, chaque fois que l'Européen cherche à décoder le lieu de l'autre, la première tentative d'interprétation se traduit par l'attribution des mêmes valeurs qui caractérisent la culture d'origine. Les rapports entretenus avec l'Afrique pendant la période coloniale montrent donc une Afrique sous le signe de l'incapacité à maîtriser cet espace intellectuellement, à tel point que toute la domination coloniale est légitimée par l'expédient de la différence par rapport à un modèle<sup>2</sup>.

Nous pouvons alors saisir pourquoi la carte géographique joue un rôle si important durant cette période. Nous savons qu'elle est un système classificatoire par excellence, basé sur la différence : les objets qu'elle reproduit sont identifiés au moyen de leurs différences en rapport à d'autres objets. Mais le paramètre de la différence sert de critère de sélection pour la carte même quand les territoires à représenter sont inconnus : elle décrit un monde lointain, non vérifiable empiriquement, et elle contrôle la diversité en relevant les différences que ce monde présente avec le territoire proche, connu. Dans ces contextes, en théorie, elle ne doit faire rien d'autre qu'enregistrer les différences vis-à-vis de ce qu'elle est capable de

---

saisir du territoire européen. Dans la pratique, néanmoins, la phénoménologie et la nature même des objets géographiques africains imposent de nouvelles adaptations. En effet, pour cartographier une savane ou un désert, il faut codifier une nouvelle légende; en même temps, l'identification de points fixes, indispensables à la rédaction d'une carte, est compromise par la précarité des artefacts, puisque l'organisation territoriale et l'emplacement d'un village changent lors du déplacement périodique de celui-ci, que le contour des champs n'est pas indiqué et que la limite de la forêt est soumise à un déboisement périodique à cause d'incendies et à une subséquente reconquête du sol par la végétation. Pendant la période coloniale, les objets ayant un emplacement stable, sur lesquels se base la rédaction des cartes, sont des éléments rares, précieux, qui doivent donc être identifiés et dénommés avec précision.

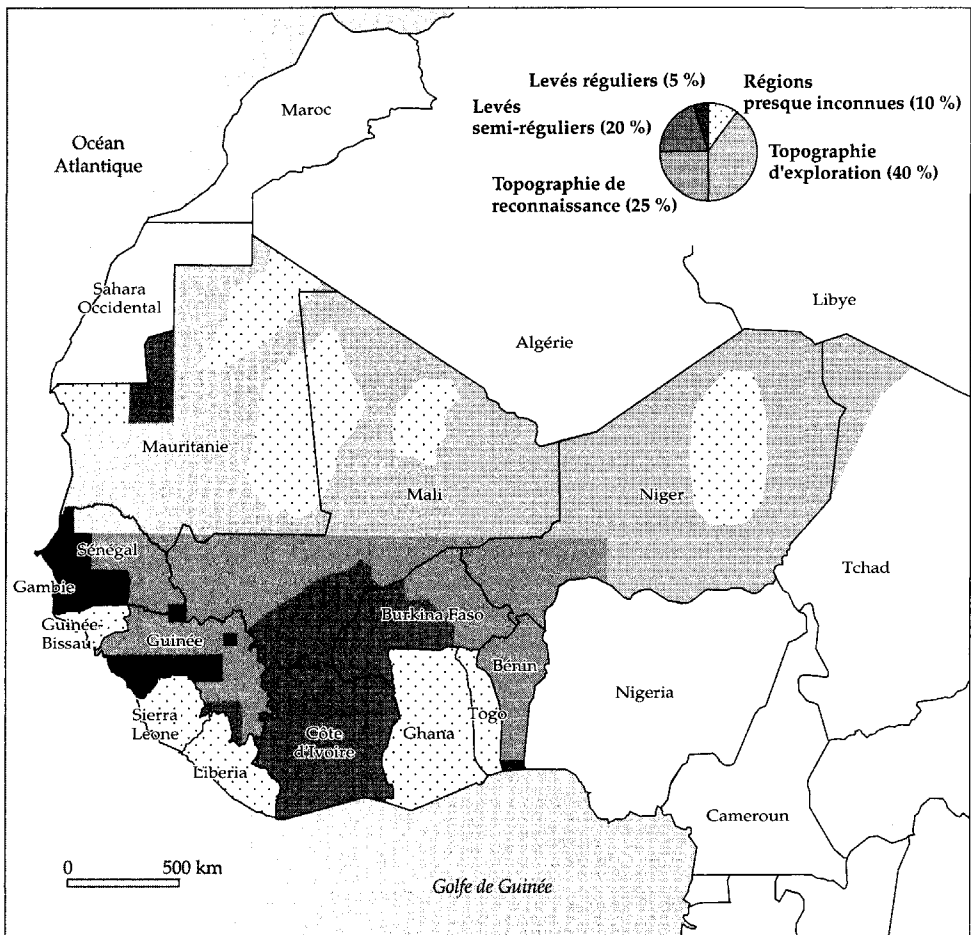
De plus, dans les contextes africains, la carte met en évidence l'énorme difficulté de compréhension à laquelle fait face le monde occidental par rapport au symbolisme territorial de l'Afrique. Il faut rappeler que la carte géographique peut être considérée comme la manifestation de l'appropriation intellectuelle du monde par une société et le cadre où se déploie le processus de dénomination. En effet, tout le monde sait que la carte a le grand mérite d'explicitier, à des degrés différents selon le cas, une signification dont les noms constituent une simple abréviation. Lors de l'élaboration d'une carte géographique, on ne se limite pas à mettre des noms sur une feuille reproduisant analogiquement la distribution réelle des choses, mais on leur ajoute aussi d'autres signes indiquant la forme, la qualité ou bien la quantité qui, d'un côté, servent à spécifier le nom et, de l'autre, doivent être considérés comme des conditions nécessaires au fonctionnement de ce nom au sein de la communication cartographique. Bref, la carte donne lieu à une appropriation intellectuelle du monde, puisqu'elle décrète l'importance du nom et permet la communication de sa valeur sociale (Casti, 1998).

À ce sujet, il est bon de rappeler que le territoire africain avait été déjà dénommé par les populations « basiques », mais que cette opération de dénomination s'appuyait sur des métriques spatiales qui n'insistaient pas sur les points fixes, privilégiant plutôt l'identification des caractéristiques physiques par le soulignage de leurs dynamiques ou bien la détermination d'aspects sociaux qui en fragmentaient l'unité. Un fleuve, par exemple, changeait de nom pour chaque partie de son cours appartenant au territoire d'une ethnie ou d'une autre; une montagne était nommée différemment selon le versant auquel on faisait référence<sup>3</sup>. La dénomination précoloniale était centrée sur un rapport étroit homme/nature aux fortes connotations symboliques : la notion référentielle traditionnelle de la carte faisait, ainsi, défaut. La preuve en est que, dans un premier temps, quand les Européens prennent conscience que la cartographie produirait des informations insuffisantes du point de vue de l'orientation, ils réalisent des cartes qui excluent cette dénomination et fondent leur caractère référentiel sur la détermination de points géodésiques; par la suite, ils attribuent à l'Afrique une nouvelle dénomination d'origine européenne. Mais observons de plus près l'entreprise cartographique en AOF.

## DÉCRIRE ET INTERPRÉTER L'AFRIQUE : LES CARTES TOPOGRAPHIQUES ET LES CARTES THÉMATIQUES

À l'occasion de l'Exposition coloniale internationale de Paris (1931), on fait le point sur la production cartographique de la France en Afrique occidentale. Seulement 5 % du territoire a fait l'objet de relevés topographiques réguliers et ce, exclusivement dans certaines régions du Sénégal, de la Guinée et du Dahomey (le Bénin actuel); 20 % a été cartographié à l'aide de relevés semi-réguliers, effectués en Côte d'Ivoire et dans la partie méridionale de la Haute Volta (Burkina Faso); 25 % a fait l'objet d'une topographie de reconnaissance, à l'intérieur du Sénégal et de la Guinée, du sud du Mali et du Niger; 40 % regroupe une cartographie d'exploration des régions les plus à l'intérieur des terres, tandis que 10 % de celles-ci sont pratiquement inconnues (Ministère de la Guerre, Service Géographique de l'Armée, 1931 : 155-210)<sup>4</sup> (figure 1\*).

**Figure 1** L'avancement de la cartographie en Afrique Occidentale Française et son pourcentage typologique (1931)



\* On peut consulter les cartes de cet article sur le site des CGQ : [www.cgq.ulaval.ca](http://www.cgq.ulaval.ca)

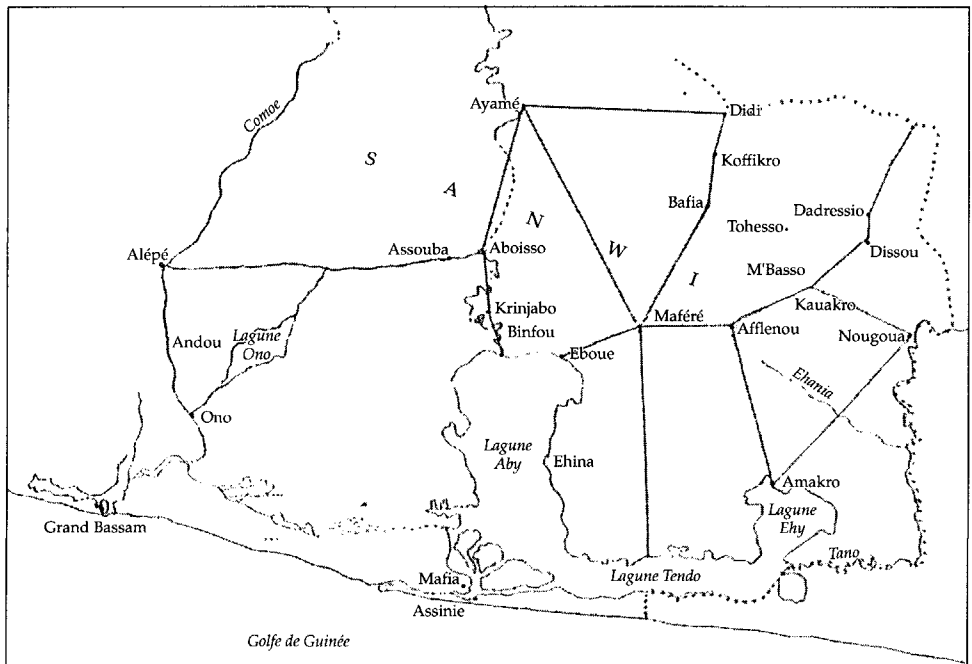
On sait que la cartographie topographique nécessite, dans l'ensemble, un investissement technique et intellectuel important. En effet, en tant que production cartographique à grande échelle, elle s'appuie sur la reconnaissance et la dénomination de tous les points spécifiques du territoire : problème crucial pour les Européens qui essayaient de dominer cette *terra incognita* qu'est l'Afrique. Pour faire face à ces obstacles, les cartographes prennent des mesures. En premier lieu, ils réduisent les prétentions à caractère exhaustif auxquelles ils visaient au début et décident de changer l'échelle métrique pour laquelle les cartes avaient été projetées : ils adoptent une échelle de réduction plus petite que celle prévue – cette dernière passe de 1 : 50 000 à 1 : 100 000, dans un premier temps, puis à 1 : 200 000 – pour résoudre, au moins en partie, les difficultés d'accès liées à certains lieux, qui peuvent ainsi être décrits sommairement. Cependant, ce sont les aspects intellectuels qui demandent les investissements les plus importants, car les Français sont confrontés, d'une part, à la diversité morphologique et anthropique par rapport aux territoires de provenance et à l'impossibilité qui en découle de « re-connaître » les phénomènes géographiques africains; d'autre part, à l'incapacité à comprendre la valeur inhérente à la dénomination conçue par les populations « basiques » et qui aurait pu fournir des indications importantes facilitant la nouvelle dénomination d'empreinte coloniale.

Ainsi, les travaux cartographiques prennent un départ plutôt lent. Il faut préciser que les données quantitatives sur l'état des relevés cartographiques, présentées en 1931 à l'Exposition coloniale internationale de Paris, étaient le produit d'une opération achevée depuis peu, car l'information cartographique était longtemps restée sommaire et fragmentée<sup>5</sup>. En effet, c'est seulement après 1923 que les travaux se caractérisent par des relevés programmés et continus, réalisés grâce à un contact direct avec le *Service Géographique de l'Armée* et à une collaboration des institutions publiques et privées, françaises et étrangères<sup>6</sup>. L'organisation de l'Institut Géographique National et un investissement technique et financier élevé créent les prémices qui permettront de doter rapidement la colonie d'une couverture cartographique, sans qu'elle ait, pour autant, résolu jusqu'au bout les limites intellectuelles quant à la compréhension de l'Ailleurs<sup>7</sup>.

Les causes des retards et des insuffisances doivent être recherchées non seulement parmi les difficultés que le territoire de l'AOF présentait par rapport aux autres colonies, mais elles découlent aussi des choix précis dictés par le type de conquête que la France voulait réaliser dans cette partie de l'Afrique<sup>8</sup> : on sélectionnait les régions à représenter cartographiquement, en fonction des exigences administratives, selon un critère vaste qui s'appuyait sur une connaissance précise des caractéristiques référentielles de tout le territoire afin de rendre plus aisé tout type de déplacement ou de surveillance. Cependant, on privilégiait la cartographie des régions présentant un intérêt économique découlant de leur position (la bande côtière) ou des ressources présentes (densité de population élevée, présence de matières premières ou de terrains cultivables, etc.), créant ainsi une cartographie que nous pourrions appeler « à tasseaux manquants ». Sont prises en considération et sont reproduites, donc, les régions plus riches et plus peuplées : une grande partie du Sénégal, de la Guinée, du Bénin et la région de Porto-Novo (Dahomey). Au contraire, les régions sahéliennes désertiques, au nord du 16<sup>e</sup> parallèle et à l'est du 6<sup>e</sup> méridien, font l'objet d'une topographie d'exploration.

Comme preuve de cette affirmation, il est utile de fixer notre attention sur un croquis d'archives, qui montre un essai de définition précise d'une région de la Côte d'Ivoire sur laquelle des permis de recherche minière avaient été accordés. En effet, le relevé topographique de cette région a pu s'appuyer sur le travail de missions topographiques organisées expressément au sein du *Service des Travaux et des Mines*, dans le but de définir d'un point de vue géodésique la région dans laquelle avaient été délivrées les concessions minières. L'intérêt de ce document réside dans le fait qu'il permet d'évaluer la manière dont les désignations « basiques » ont été utilisées pour la création de points de référence. Il s'agit d'un croquis joint à un dossier administratif du *Service des Travaux et des Mines de la Côte d'Ivoire* conservé dans le fonds ancien de l'AOF (1903 : 146). Ce croquis, à l'échelle 1 : 500 000, est le résultat d'une mission topographique menée par un administrateur adjoint nommé Cartron, chargé de réaliser un document cartographique « suffisamment exact sur lequel puissent être reportés les centres des nombreux permis de recherche déjà accordés dans le Sanwi » (figure 2). Le but était de créer un réseau géodésique pour découper la région et la structurer à l'aide de références répondant aux « besoins immédiats du service minier en permettant le repérage des permis de recherche qui n'ont pas encore leur centre matériellement repéré ». Toutefois, ce travail semble avoir été utilisé successivement comme base pour les opérations topographiques de détail.

**Figure 2** Croquis de la région côtière ivoirienne de Sanwi



Sources : Service des Travaux et des Mines de la Côte d'Ivoire.  
Fonds ancien de l'AOF (200 MI 1529). Croquis original au 1 : 500 000.  
Le lettrage des toponymes a été refait pour une meilleure lisibilité.



L'exactitude du relevé était donc indispensable, et la mission topographique procéda à une triangulation nécessitant des points fixes, stables sur le terrain et facilement reconnaissables. Cette exigence se révéla particulièrement difficile à satisfaire, car le territoire à mesurer était recouvert d'une végétation épaisse, dépourvue de routes et, ce qui était encore pire, très uniforme. La réalisation du relevé fut lente et difficile, surtout à cause de l'absence de points d'observation surélevés permettant de procéder à une triangulation et de réaliser des signaux qui puissent être reconnus par la suite, à savoir des bases pyramidales géodésiques. Ces dernières ne pouvaient remplir leur rôle référentiel qu'à condition d'être facilement repérées et, par conséquent, elles devaient être positionnées sur des points faciles à rejoindre et clairement identifiables. Il fallut, ainsi, faire obligatoirement référence aux villages qui étaient les seuls éléments qui se différençaient dans l'uniformité de la forêt et qui constituaient, aux yeux des Européens, les seules possibilités d'ancrer le travail de relevé. Le croquis reproduit, donc, le contour de cette vaste région dont l'intérieur est parsemé de points indiquant le nom des villages, auxquels on fait correspondre des signaux géodésiques d'où partent les lignes de triangulation qui découpent le territoire. Il est aisé de comprendre que, dans ce cas, l'utilisation des villages comme désignations ne suppose aucune reconnaissance de leur valeur sociale. Au contraire, leur usage découlait exclusivement du fait qu'il s'agissait d'éléments stables et, en tant que tels, permettaient de reconnaître plus facilement les points géodésiques choisis. Sans nous arrêter pour l'instant sur l'opportunité d'un choix de ce type, par rapport aux changements d'emplacement que les villages forestiers subissent lorsque ses habitants partent à la recherche de nouvelles terres à mettre en culture, nous pouvons souligner l'appauvrissement auquel les noms sont soumis. On ne tient pas compte du fait qu'une désignation ne véhicule pas exclusivement une information référentielle, mais qu'au contraire, elle informe sur les valeurs sociales attribuées au lieu en question. On ne pense pas à l'existence d'une topomorphose des systèmes symboliques, c'est-à-dire au processus à travers lequel les croyances et les connaissances s'enracinent au sol, ou mieux, se font lieu, se réverbèrent sur les pratiques humaines et ayant une incidence sur les dispositifs de contrôle social<sup>9</sup>. Mais comme si cela ne suffisait pas, dans ce cas, on va bien au-delà : on annule totalement la signification du nom, car son introduction ne renvoie ni aux valeurs sociales de ce qu'il identifie ni aux valeurs référentielles, mais on le fait correspondre à une donnée géodésique et, donc, à un ancrage extérieur au territoire même<sup>10</sup>.

Nous avons là un exemple de la façon dont on a annulé la substance sociale africaine dans la perspective de qualifier le territoire comme un espace vide sur lequel exercer légitimement le partage colonial. Les exemples illustrant cette façon de procéder sont fréquents dans les sources des archives coloniales, à tel point que nous pouvons affirmer que la diversité africaine et l'incapacité à saisir même la simple référence sans l'extraire du contexte territorial, produit l'idée qu'il n'y a aucune différence entre les aspects naturels et les aspects sociaux et que l'inclusion de ces derniers aux premiers permet leur assimilation à travers les mêmes catégories descriptives – quantitatives – avec lesquelles on cherchait à dominer la nature.

De fait, si nous tentons de comprendre comment les aspects naturels du territoire africain sont dominés intellectuellement, nous pouvons vérifier que le paramètre utilisé est celui de la quantité, reproduite à travers des cartes thématiques. En effet, durant cette période, l'idée que la cartographie topographique doit être appuyée par la cartographie thématique commence à se faire jour et on accorde beaucoup

---

d'attention à l'information sur l'organisation du territoire déjà existante ou sur la possibilité de la créer *ex novo*, en présence de ressources naturelles et humaines. On enregistre plus diligemment et plus précisément, au moyen de cartes thématiques, les régions à densité de population élevée ou présentant un intérêt économique (pour les ressources réellement présentes ou supposées) ou stratégique, en fonction de facteurs géographiques (accessibilité ou possibilités de liaison). Grâce à la sélection des territoires réputés utiles, ces documents fournissent une grille de lecture pour comprendre comment les cartographes européens percevaient la réalité africaine et l'utilisaient; en même temps et par voie de conséquence, ils permettent d'évaluer les projets d'investissement coloniaux par rapport au profit économique ou politique entrevu (Casti, 2000).

Ces choix produisent une donnée historique importante : la cartographie topographique de l'Afrique des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle demeure partielle en ce qui concerne les régions reproduites et exiguë par rapport à la diversification des documents réalisés<sup>11</sup>; à l'inverse, la cartographie thématique est abondante; celle-ci enregistre tant les aspects physiques qu'anthropiques du territoire et concerne aussi les régions qui n'avaient fait l'objet que de relevés topographiques sommaires<sup>12</sup>. Cela signifie que la référence et la connaissance correspondent à deux stades distincts de l'expérience du territoire, dont le second renvoie à un développement cognitif plus évolué. Il ne faut donc pas s'étonner si les cartes thématiques accompagnent ou suivent les cartes topographiques, acquérant de l'importance pendant les derniers temps du colonialisme. En effet, dans l'entre-deux-guerres, l'un des objectifs principaux de la cartographie thématique devient la connaissance des ressources naturelles exploitables et du « capital humain » : celui-ci est enregistré suivant la même logique classificatoire des ressources naturelles (Suremain, 1999 : 29-64).

L'interrelation et en même temps la diversité des deux typologies cartographiques se reflètent dans les instituts impliqués dans l'entreprise, du moins durant la période du plein épanouissement du colonialisme, lorsque les compétences se spécialisent<sup>13</sup>. Les cartes topographiques et les documents de base sont rédigés par le *Service Géographique de l'AOF*, une institution gouvernementale spécifiquement préposée à cette fonction (Pelletier, 1987 : 26-28). La cartographie thématique, par contre, a toujours été prise en charge par des Instituts de Recherche, toujours dépendants du *Gouvernement général de l'AOF*, qui pouvaient néanmoins jouir d'une certaine autonomie par rapport aux attentes politiques. Il s'agit d'organismes spécifiques, comme le Service géologique (englobé, par ailleurs, par l'Office des Mines), ou le Service météorologique, ou des organismes à vocation plus générale, ayant des intérêts aussi bien naturels qu'anthropiques, comme l'*Institut Français d'Afrique Noire* (IFAN), créé en 1939 à Dakar, ou l'*Office de la Recherche Scientifique Coloniale*, qui deviendra plus tard l'ORSTOM, avec son siège à Paris<sup>14</sup>. Cependant, ces institutions qui, au début, n'avaient pas assumé la charge de la rédaction des cartes thématiques comme une tâche supplétive, mais plutôt complémentaire et souvent conclusive des recherches mêmes, commencent à s'interroger sur la pertinence des critères d'enquête considérés jusque-là valables<sup>15</sup>. Paul Pélissier (1952), en présentant la carte ethno-démographique de l'Afrique occidentale, dénonce les limites du produit en fonction précisément des catégories utilisées qui ne permettent pas la récupération de toutes les instances identitaires montrant leur richesse et leur contamination à travers le *métissage*. Cette limite est accentuée justement par l'utilisation de la carte. En effet, les catégories employées, plus ou moins scientifiques, manifestent une

---

tendance générale à la rigidité à mesure que l'échelle à laquelle est analysé le phénomène augmente et lorsqu'on essaie de rendre compte des facteurs qui l'engendrent<sup>16</sup>.

## LA CARTOGRAPHIE ENTRE SCIENCE ET VULGARISATION : LES REVUES

Cette crise, qui correspond à la remise en question de la pertinence de la cartographie comme source de savoir sur l'Afrique, ne touche pas les cartes publiées par les revues scientifiques, considérées comme de simples illustrations. Nous faisons référence aux revues de géographie de l'époque, telles que les *Annales de Géographie*, le *Bulletin de la Société de Géographie*, *La Géographie*, ou revues relatives aux études coloniales en général, comme les *Renseignements coloniaux*, publiés par le Comité de l'Afrique Française, ou encore *Outre Mer*, revue généraliste sur la colonisation, où sont regroupés déjà à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des études de terrain et des comptes rendus de voyage. Dans ces essais, les aspects physiques, les questions concernant la population, l'économie, la circulation de la marchandise et l'organisation du territoire indigène sont documentés par des cartes thématiques, qui passent alors en second lieu par rapport au texte. Les cartes thématiques éditées dans les revues sont ainsi en mesure de diffuser une information dont la fiabilité ne soulève aucun doute. L'importance de ce fait est majeure si l'on considère que non seulement ces revues remplissaient le rôle de transmission officielle de la connaissance scientifique, mais qu'elles étaient aussi des sources importantes, dans lesquelles puisait la presse de vulgarisation, et qui pouvaient donc influencer l'opinion publique. Ces cartes se prêtaient aux exigences de la propagande coloniale et jouaient ainsi un rôle stratégique pour diffuser avec autorité les mythologies sur l'Afrique.

Il faut préciser que ces cartes présentent les sujets les plus disparates : elles vont de l'identification des parcours d'exploration aux comptes rendus des aspects physiques, à l'illustration des activités économiques ou commerciales. Néanmoins, cette diversification des objets n'empêche pas que la recherche porte toujours sur le même objectif : celui de montrer l'Afrique du point de vue de ceux qui visent à la modifier pour en tirer des avantages. Les études ou les expériences de terrain auxquelles se rapportent les cartes révèlent clairement cette perspective, exhibée avec une double certitude implicite voulant que l'Afrique soit une terre riche et que les populations qui y vivent n'ont pas les moyens culturels et techniques pour en profiter. Même si ces documents n'étaient que le résultat d'une première reconnaissance, ayant forcément comme seul objectif la description, les informations véhiculées concernent les possibilités d'exploitation et d'organisation économique. Ce point de vue ne se limite pas seulement à dénoncer la visée colonialiste, mais il se révèle aussi extrêmement insidieux pour toute compréhension de la réalité africaine. Examinons quelques exemples.

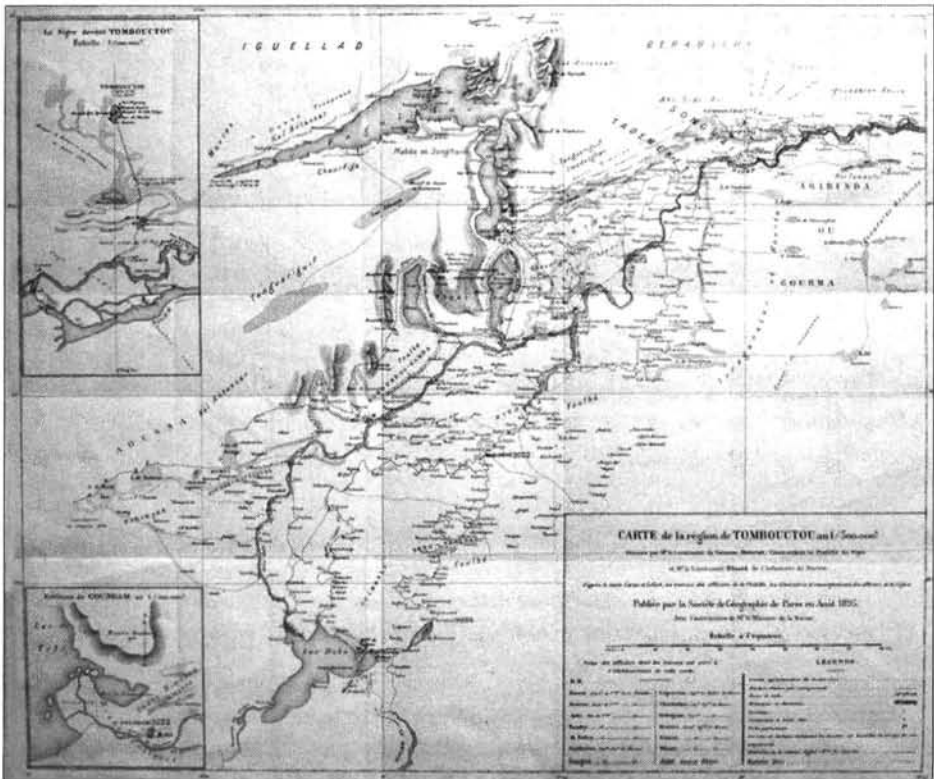
### L'EXPLORATION, ENTRE INTÉRÊT STRATÉGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Si nous prenons en considération les cartes d'exploration, qui constituent, en l'absence d'une cartographie topographique, les premières représentations du territoire, nous voyons bien qu'elles véhiculent une information partielle et qu'elles tendent à reproduire des régions sélectionnées. À ce propos, il est bon de rappeler ce

que nous avons dit à propos des modalités selon lesquelles l'entreprise cartographique française s'effectue dans ces régions : elle ne vise pas à produire une image exhaustive du territoire, mais plutôt à identifier les régions à représenter grâce à la cartographie en fonction de projets économiques. Dans cette perspective, la région des lacs de Faguibine et de Télé, aux environs de Tombouctou, revêt une grande importance. Il s'agit d'un domaine défini comme « riche et mystérieux », qui mérite d'être connu et développé, puisqu'il présente des caractéristiques physiques et des conditions environnementales sur lesquelles il est possible d'agir pour renforcer la présence française dans cette partie interne de l'Afrique.

La région est reproduite sur une carte rédigée par deux militaires : le lieutenant de vaisseau Hourst, commandant de la flottille du Niger, et le lieutenant R. Bluze (1895, 7), de l'Infanterie de la Marine, auteur aussi du texte qui l'accompagne. La *Carte de la Région de Tombouctou* est un document annexé à un rapport, publié dans le *Bulletin de la Société de Géographie*<sup>17</sup> (figure 3). Il s'agit d'une carte d'exploration visant à décrire le système hydrographique de la région et à suppléer à l'absence d'une cartographie topographique. Les informations fournies concernent la possibilité de contrôler militairement la région par le biais de la gestion de l'eau, à la fois pour sa fonction de voie de communication entre Goundam et Tombouctou et

**Figure 3** Carte de la région de Tombouctou (1895)



pour ses réserves hydriques favorisant l'élevage. Cependant, le rapport souligne l'importance économique de la région pour l'agriculture et le commerce, du fait qu'il s'agit d'une zone humide dans un environnement désertique, reliant le nord avec le sud sahélien. Les interventions proposées s'inspirent d'un contrôle militaire et de la préoccupation de créer les conditions permettant d'imposer un octroi sur la marchandise en transit et d'augmenter les échanges avec l'Occident. Le rapport donne une vision paradisiaque de la région sur laquelle la France devrait exercer sa domination afin d'accroître son influence au nord, d'en tirer les moyens de subsistance pour les quatre compagnies de tirailleurs qui occupent le pays, ainsi que pour encourager l'élevage et l'agriculture. Les données cartographiques sont limitées à la description de l'ensemble hydrographique, reproduit d'une façon générique, mais selon un relevé dont la fiabilité ne fait aucun doute, du moins si l'on se fie aux renseignements que le texte fournit. Ce dernier, en effet, cherche à garantir la rigueur du relevé en proposant un tableau des coordonnées géographiques des « lieux d'observation » majeurs<sup>18</sup>. Néanmoins, la comparaison de ce document avec une carte topographique datant de quelques années plus tard (1897) à une échelle plus grande (1 : 200 000) dessinée par P. Vuillot, montre clairement les erreurs dans lesquelles étaient tombés les deux officiers tant en ce qui concerne les éléments physiques que les aspects anthropiques<sup>19</sup>. Par exemple, dans le document en question, toute la région est parsemée d'un grand nombre de désignations marquées avec le même caractère graphique, introduites pour donner l'impression d'avoir affaire à une région densément peuplée. La carte la plus récente, au contraire, nous apprend qu'en ce qui concerne les installations le long des rives du lac Faguibine, la différence entre les habitations permanentes et les campements des éleveurs n'avait pas été mise en évidence. En effet, la carte de Hourst et Bluze présente leur nombre total sans tenir compte du caractère temporaire de ces derniers, produisant ainsi une information erronée sur la densité de population. Mais c'est justement en observant les caractères typographiques que l'intention très partisane de la perspective française émerge. En effet, même si les centaines de désignations se rapportant aux villages sont reproduites avec un caractère double, italique et cursif, qui distingue ceux sur lesquels on possède des informations certaines de ceux pour lesquels ce n'est pas le cas, seuls les centres où sont postées les quatre compagnies (Gourau, Goundam, Tombouctou et Saraféré) apparaissent en lettres capitales, soulignées par la présence du drapeau français et par les coordonnées géographiques. L'objectif poursuivi était de hiérarchiser l'importance des installations en fonction de la présence française et non pas vraiment sur la base du rôle qu'elles remplissaient dans l'organisation des populations locales. Ce dernier aspect était considéré comme d'importance moindre et c'est pour cette raison, peut-être, que le relevé fut fait très approximativement. On avait d'ailleurs utilisé les mêmes caractères pour consigner d'autres informations territoriales, manifestant de la sorte l'incapacité de distinguer les noms des villages de ceux des régions et encore de ceux des ethnies : cette carte constitue un ensemble qui recouvre la surface mais qui ne donne lieu ni à des données référentielles claires, ni à des informations sur l'organisation anthropique réelle. En ce qui concerne les éléments physiques, ils sont décrits avec une certaine précision pour les parties visitées, faciles à rejoindre; en revanche, les régions qui n'ont pas été explorées sont laissées à la fantaisie du dessinateur.

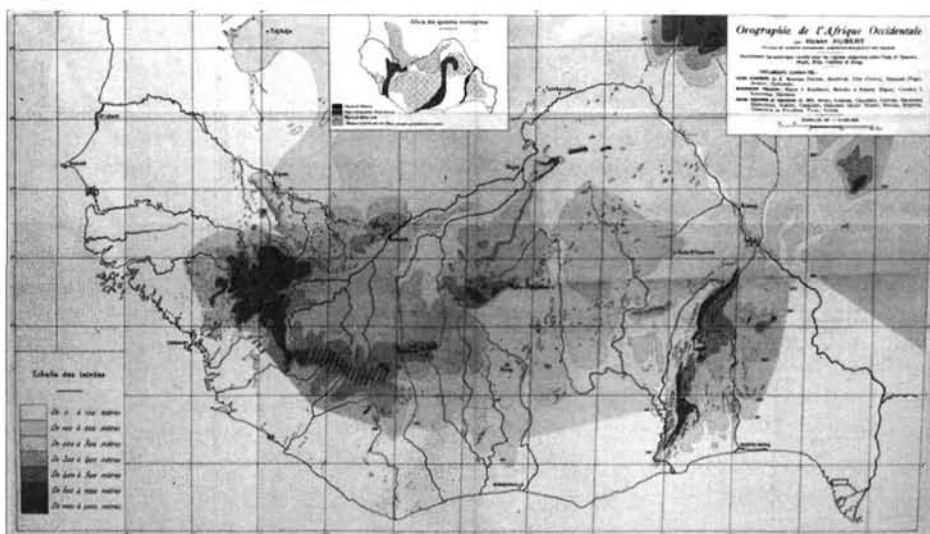
Dans ce cas, donc, le grand nombre de toponymes a pour but non pas de documenter le territoire, mais plutôt de donner de la crédibilité à la carte et de convaincre qu'il s'agit d'une région qui doit être sous contrôle français. Voilà comment

s'exprime Bluze : « l'occupation de Tombouctou est-elle un accroissement de notre richesse coloniale? Assurément oui. C'était de plus une conséquence nécessaire de notre établissement dans la vallée du Niger, dont Tombouctou est la porte, le jour ouvert sur tous les pays du nord » (Bluze, 1895, 7 : 388). C'est, peut-être, cet intérêt qui porte à penser que l'organisation territoriale existante est insignifiante ou, du moins, qu'elle peut être gérée comme telle. En d'autres termes, le territoire est considéré dépourvu de signification propre et, donc, peut être librement soumis à une valorisation sans condition.

## L'INTERPRÉTATION DES ASPECTS PHYSIQUES

Par analogie, les cartes rédigées dans le but de reproduire un aspect physique quelconque du territoire ne reproduisent pas l'information sur la base des conventions cartographiques adoptées pour représenter le territoire européen, mais proposent des données à seule fin de rendre légitime une valorisation de ce dernier. Par exemple, la *Carte de l'Orographie de l'Afrique Occidentale*, dessinée par Henry Hubert, naturaliste de formation et administrateur colonial, accompagnée par un rapport et publiée dans les *Annales de Géographie*, est une carte thématique qui décrit d'une façon très spéciale le relief caractérisant l'Afrique Occidentale tropicale (figure 4)<sup>20</sup>. Il faut préciser qu'il s'agit d'un document qui ne présentait pas de difficultés particulières de réalisation technique, puisque l'objectif de représenter une vaste région pouvait être poursuivi à travers l'emploi d'une échelle très petite (1 : 5 000 000) ne nécessitant ni une base ni relevés topographiques précis. Le document a été réalisé à partir de relevés expéditifs faits de ville en ville, que l'on a comparés d'une part aux relevés déjà enregistrés sur d'autres cartes – mentionnées sur le document – et d'autre part à la seule étude orographique de la région qui avait été publiée (Guy, 1899 : 6-11).

**Figure 4** Carte de l'orographie de l'Afrique Occidentale (1911)



Source : Hubert, H. (1911)

Malgré cela, dans le rapport accompagnant ce document, comme nous l'avons déjà fait remarquer, les bases scientifiques du relevé, les instruments utilisés et les calculs algébriques effectués pour estimer les régions non visitées sont indiqués avec beaucoup de détails<sup>21</sup>. Ces précisions devaient conférer une certaine fiabilité aux informations cartographiques, mais elles sont plutôt redondantes par rapport au produit réalisé, soit une carte à petite échelle ne permettant pas de vérifier l'exactitude de l'information. En effet, il s'agit d'une carte très approximative du point de vue de la qualification du phénomène morphologique; celui-ci est localisé en fonction du cours des fleuves, situé par rapport aux villes et ses tracés sont qualifiés par la reproduction de cotes altimétriques dans les régions les moins élevées et à proximité des plateaux.

La thèse véhiculée par la carte veut que les systèmes montagneux ne représentent pas un obstacle pour la mobilité et que donc leur morphologie ne constitue pas un problème pour le projet colonial, intéressé par la praticabilité du territoire (Hubert, 1911 : 159, 177). La carte est censée montrer, contrairement à l'opinion communément répandue, que le territoire est facile à parcourir puisqu'il ne présente pas de sommets élevés ou d'aspérités insurmontables, mais qu'au contraire il se présente comme un ensemble montagneux divisé, du point de vue morphologique, en quatre ensembles (un grand plateau central, la chaîne de l'Atacora qui va du Niger jusqu'à la mer, une chaîne de petits massifs isolés et trois grandes régions de dômes isolées) qui sont montrés dans un carré en haut de la carte. L'objectif est donc de représenter le relief comme un ensemble peu accidenté, malgré sa diversité morphologique qui se traduit sur la carte par des taches de couleurs aux tonalités différentes et qui ne présente aucun élément offrant un intérêt particulier (comme des cimes élevées, des vallées profondes, des escarpements et des falaises insurmontables, etc.), qui ne vaut donc pas la peine d'être dénommé. De fait, cette carte ne présente aucun toponyme, sinon ceux qui sont strictement nécessaires pour faire référence au territoire, tandis qu'au contraire elle confie à la couleur le rôle de véhiculer la forme du relief.

Cette imprécision est accentuée par l'absence de toponymes susceptibles d'identifier les montagnes avec précision. En effet, les seuls noms présents sont ceux des centres majeurs de l'intérieur (Bamako, Kita, Odjienné, Bobo-Dioulasso, Fada N'Gourma), mais toute dénomination des fleuves ou d'un autre phénomène géographique est absente. Ce manque acquiert une signification supplémentaire si on le relie au fait que la présence des noms des villes ne découle pas tant d'une récupération des artefacts indigènes, mais représente plutôt une façon de souligner le rôle administratif colonial qu'elles assument. Par analogie, il faut interpréter comme un signal politique le fait que le texte classe les reliefs selon leur appartenance administrative au lieu de reproduire la subdivision en unités morphologiques proposée par la carte. En effet, dans le texte, on fait référence aux monts du *Cercle de Kita*, *Cercle de Bamako*, etc. et pas tant aux systèmes montagneux indiqués sur la carte. Ces choix (la référence fondée sur les noms des villes, la subdivision du relief en fonction des limites administratives, le manque d'identification morphologique) peuvent être reliés à des facteurs d'ordre technique et idéologique. Parmi les premiers, nous noterons que l'absence d'une topographie régulière avait exclu la possibilité de dénommer le territoire avec précision et que les villes étaient les seuls lieux reconnus comme des points fixes pour orienter le reste du territoire; il faut également rappeler qu'il était impossible de procéder à un relevé altimétrique rapide de tout le relief à cause de l'absence de routes et des problèmes de survie que les Blancs

rencontraient dans ces régions. Parmi les seconds, nous soulignerons le fait que, en faisant référence à la division administrative et donc à une structure imposée par le colonialisme, on produisait l'impression d'un territoire connu et facilement contrôlable. Mais l'inconsistance de cette prétention se dévoile dans toute son évidence quand l'auteur, se trouvant dans l'obligation de faire référence à un mont ou à un système montagneux spécifique, doit forcément avoir recours à des toponymes révélant leur indétermination, puisqu'ils sont liés à l'ethnie qui occupe la région (mont des Manding, des Baoulé, etc).

Mais ces incohérences n'infirmaient pas d'une façon préjudiciable la communication car, pour qu'une carte thématique fonctionne, il suffit qu'elle soit apte à localiser le phénomène choisi; elle peut éviter de laisser la possibilité de vérifier la fiabilité de ce qu'elle montre, car l'information produite par l'autoréférence cartographique comble ces manques et fonde sa crédibilité sur la possibilité de localiser le phénomène examiné. En effet, l'autoréférence est l'issue du processus autopoïétique à l'intérieur duquel la carte crée des informations en mesure de conditionner les mêmes principes par lesquels elle a été inspirée et de pousser l'interprète à accepter comme information neutre et objective ce qu'elle montre (Casti, 1998 : 150-153). En l'espèce, l'information autoréférentielle transmise par la carte est celle qui est produite par le rapport entre les toponymes et les autres signes graphiques présents, à savoir les couleurs, les formes et les nombres. Leur connexion produit les informations que l'absence de noms semblerait exclure : les couleurs remplacent l'absence des noms des montagnes, les cotes, l'indication de leur altimétrie (l'imperfection masquée par des différentes tonalités des couleurs), les figures (lignes noires), le cours des fleuves, etc. D'ailleurs, l'absence des noms des reliefs renforce la mythologie que l'on voulait transmettre : leur insignifiance altimétrique dans la perspective de la viabilité.

À ce moment-là, il paraît évident que le message que le rapport veut transmettre est véhiculé par la carte, précisément parce que celle-ci est la seule capable de convaincre, sans le démontrer, que, pour de multiples raisons, il était légitime de négliger le relief : celui-ci ne constituant pas un obstacle pour la circulation, le territoire était facile à connaître et à gérer pour les Européens. Les Français pouvaient donc aborder le projet routier de relier l'intérieur à la côte, rassurés sur les difficultés moins grandes de l'entreprise.

## L'AFRIQUE RICHE ET MÉTROPOLITAINE

Un autre document concernant la même région, plus complexe, est mis au point pour passer au crible les aspects économiques territoriaux du Soudan français. Il s'agit de la *Carte économique des pays français du Niger*, rédigée par Émile Baillaud et publiée dans le *Bulletin de la Société de Géographie* accompagnée d'un rapport intitulé « Les territoires français du Niger, leur valeur économique » (Baillaud, 1900 : 2-24) (figure 5). Elle est le résultat de la visite des lieux exécutée par É. Baillaud et G. Binger en 1898-99 par ordre du ministre des Colonies de l'époque pour faire le point sur la situation économique et agricole du territoire et sur les relations commerciales avec les régions anglaises de l'Afrique centrale, dans la perspective d'en accroître la valeur économique<sup>22</sup>. On pensait à une mise en valeur par une triple intervention : 1) s'introduire dans le circuit commercial déjà existant; 2) changer la configuration de ce circuit d'échange avec la réalisation d'un chemin de fer; 3) mettre en culture les





L'intérêt agricole de la région est mis en évidence, du fait que cette dernière est partagée en bandes latitudinales qui, à partir du sud, marquent la limite climatique de la présence des palmes à huile, de la culture de l'igname, de celle du karité, du néré et de celle de la *Landolphia* (liane à caoutchouc). La carte souligne, en outre, la grande fertilité des terrains de la région entre Djenné et Tombouctou due aux inondations périodiques du Niger, qu'elle compare à celles du Nil, tandis qu'elle contredit l'évaluation de fertilité et la possibilité d'expansion de la région des lacs, si exaltée dans le document analysé plus haut (figure 3), du fait que cette région n'est cultivable que dans des bandes de dimensions réduites déjà utilisées par les populations locales. Grâce à des tonalités de vert différentes, on identifie le type de végétation spontanée (celle de la forêt ou celle de la savane) et on met en évidence les surfaces inondées ou particulièrement fertiles en précisant les cultures. On prévoit d'accroître le rôle commercial de la ville de Kong, détruite par Samory en 1897, pour développer le trafic vers la côte ivoirienne (Assinie) et créer ainsi une double liaison avec la mer.

Ces informations sont quantifiées dans le texte par un tableau qui distingue les exportations découlant du commerce indigène des importations destinées aux indigènes, selon le produit, la quantité et la valeur économique. Mais l'efficacité communicationnelle est confiée à la carte qui montre le rayon d'influence et la portée des flux grâce à la distribution des données sur le territoire. La taille des symboles des villes est proportionnée au mouvement des affaires, estimée en francs, et celle des voies de commerce à la valeur de la marchandise transportée. Au contraire, on ne fournit aucune information sur la façon dont ces données ont été obtenues, mais cette omission cautionne l'idée que les nœuds et les mailles de circulation reproduisent la même logique commerciale du territoire métropolitain et, qu'en tant que telles, elles ont été évaluées à l'aide des relevés habituels. Il est impossible d'entrevoir sur la carte la spécificité des commerces de cette région, ainsi que la difficulté que suscite leur quantification. En effet, on sait qu'à la différence des villes côtières, conséquences de l'action commerciale et coloniale de l'Europe, les villes de l'intérieur sont des réalisations arabes et indigènes à la fois, insérées dans le circuit d'échange transsaharien avec le nord de l'Afrique et le monde méditerranéen. À la veille de l'arrivée des Européens, issus de dynamiques déjà pluriséculaires, les circuits marchands ouest-africains apparaissent encore comme un ensemble de relations rendues géographiquement cohérentes par des réseaux de centres hiérarchisés formant des axes méridiens et parallèles. Au sommet, se trouvent les grands marchés subsahariens et sahéliens, gérés par les arabo-berbères, qui sont l'expression de cette culture religieuse, technique et architectonique; à leur suite, les marchés du deuxième degré, qui partent de ces grands marchés et qui, en faisant circuler les marchandises vers le golfe de Guinée mais aussi vers le Soudan, forment des nœuds de diffusion des produits à l'échelle régionale; enfin, les marchés du troisième degré déterminés par les étapes obligées pour l'approvisionnement en vivres et en eau, pour le recrutement des porteurs, pour l'achat des chameaux et des bêtes de somme, qui, grâce à tout cela, deviennent des nœuds d'échange et de circuit, permettent une distribution capillaire sur une très vaste étendue et pénètrent dans les régions centrales de l'Afrique. Il faut aussi rappeler que l'organisation commerciale qui assure alors la fonction de centralisation et de distribution de ces localités est plutôt complexe. Le commerce transsaharien exige une organisation rigide et est lié au chameau; un consortium de marchands est à l'origine, à chaque fois, de la caravane qui voyage

pendant deux ou trois mois, selon les rythmes que la saison impose. Le commerce soudanais, au contraire, est très flexible : les trafics s'adaptent aux conditions locales ainsi qu'aux actions déprédatrices; ils ont lieu par voie fluviale, quand c'est possible, et par voie de terre. Au nord, ils sont assurés par des animaux (bœufs, chameaux et ânes) capables de transporter de grandes quantités de marchandise; au sud, dans la région de diffusion de la trypanosomiase, les bêtes sont remplacées par des hommes libres ou, plus souvent, par des esclaves (Turco, 1986 : 128-139). Rien de comparable, donc, à la réalité européenne.

Malgré cela, la carte appuie l'idée d'une Afrique en quelque sorte homologable à l'Europe urbaine et occulte ses spécificités, sans faire remarquer l'incohérence et la fragilité des critères selon lesquels on a procédé au relevé des données. Le public européen, captivé par la mythologie d'une Afrique riche de ressources inexploitées et de produits non encore mis en valeur, est une proie facile vis-à-vis des allusions plus ou moins explicites que le document produit : l'Afrique apparaît comme un territoire facile à englober dans le circuit commercial européen. En représentant le continent noir selon ces critères d'évaluation d'une structure commerciale européenne, on en fait une région d'expansion des marchés internationaux. Bref, la carte insinue non seulement l'idée d'une Afrique riche en matières premières, mais aussi celle d'une terre apte à l'expansion commerciale et à l'agrandissement du circuit marchand international.

Pour renforcer cette interprétation, l'analyse des toponymes montre que leur importance varie en fonction des critères de ce projet colonial : en diversifiant les caractères typographiques de ces toponymes de façon proportionnelle à l'importance commerciale que leur attribuent les Français, on hiérarchise le territoire en fonction de l'œuvre coloniale. Sur cette carte où il faut remarquer, par ailleurs, que nous sommes en présence d'une reproduction graphique efficace, les noms ont une fonction référentielle et véhiculent une signification superficielle, mais précise; au contraire, lorsqu'on leur attribue une signification sociale (c'est-à-dire l'importance qu'ils ont à l'intérieur de l'organisation territoriale), leur valeur est celle qui provient de l'Européen, excluant ainsi le rôle que ces noms pouvaient assumer dans l'organisation indigène qui les avait créés. Ce qui ressort de la carte, c'est une Afrique métropolitaine formée par des centres de grande taille, auxquels sont attribuées les mêmes structures et les mêmes fonctions que celles de la ville européenne. En somme, le message véhiculé par la carte est que les territoires africains doivent être valorisés de la manière et dans la perspective selon laquelle on organise les territoires européens, excluant ainsi leur diversité, les logiques sociales qui les ont créés, les valeurs culturelles qu'ils contiennent.

## CARTOGRAPHIE ET MYTHOLOGIE

Nous pouvons donc conclure en affirmant que les cartes reproduites dans les revues attestent d'une vision hétérocentrée du continent noir, favorisée et appuyée par les mécanismes communicationnels propres au moyen employé. La création d'une conception particulière de l'Afrique se faisait à travers la transmission de significations opérée par les désignations « basiques » : le fait de les utiliser au niveau référentiel a engendré une perte de leur valeur sociale; en même temps, le fait de les doter d'une signification occidentale a attribué à l'Afrique des valeurs qui lui étaient

étrangères. Utiliser la carte équivalait donc à véhiculer l'idée d'un territoire dépourvu de toute signification symbolique, qui excluait la possibilité de saisir les normes propres au territoire réglementant les rapports sociaux. Mais ce n'est pas tout. La logique et l'autoréférence cartographique ont favorisé le développement de la mythologie d'un ailleurs différenciel qui n'avait pas besoin d'autre clef interprétative que la comparaison par rapport au modèle, c'est-à-dire au monde occidental.

Les mythologies « de retour » créées par la cartographie ne sont donc pas seulement des interprétations indues, mais aussi des instruments pour exclure une réalité, une identité indigène pouvant être justement récupérée sur et par le territoire.

## NOTES

- 1 À la suite des travaux d'A. Turco et des chercheurs qui animent la revue *Terra d'Africa*, le terme « basique » indique tout aspect – politique, économique, territorial – concernant les sociétés subsahariennes dont les systèmes culturels sont relativement préservés des influences externes, européenne et arabo-islamique notamment.
- 2 En fait, on finit par ne même pas suspecter l'existence d'une signification du lieu, considéré comme un dépôt de valeurs sur lesquelles se fonde la pratique sociale ainsi que comme un médiateur capable de les légitimer.
- 3 Ce fait est vécu en France avec conscience et donnera lieu à un grand nombre d'études qui chercheront une médiation entre la dénomination basique et la dénomination française, dans la tentative de créer des références précises et, en même temps, d'en comprendre la signification sociale. Édouard de Martonne (1930, 1936 : 5-55), directeur du Service Géographique de l'AOF, est parmi les représentants les plus significatifs dans ce secteur pour son expérience sur le terrain, en rapport avec la charge qu'il assume.
- 4 La contribution à la formation d'une conscience impérialiste française figurait parmi les objectifs de l'exposition coloniale et la carte jouait donc un rôle important en tant que preuve d'une appropriation intellectuelle du territoire. À ce sujet, voir Édouard de Martonne (1931 : 449-478). Parmi les travaux récents qui insistent sur la valeur idéologique et politique de l'exposition, voir Hodeir et Pierre (1991 : 105 et suivantes).
- 5 Plus précisément, avant 1880, les administrations coloniales avaient rédigé quelques cartes d'exploration à petite échelle, comme la carte du général Faidherbe, par exemple. Mais ce n'est que durant la période 1880-1888 que le Service Géographique de l'Armée entreprend la réalisation des cartes concernant le Haut Sénégal, le Haut Niger et d'autres régions. En 1903 le Service Géographique de l'AOF est institué et agit sans interruption jusqu'au début de la première guerre mondiale. Le Service s'attèle à l'élaboration d'une carte régulière, pour laquelle sont commencées des campagnes géodésiques, ainsi qu'à la construction d'une topographie à l'échelle 1 : 100 000 concernant des aires limitées du Sénégal, de la Guinée et du Bénin. Mais c'est seulement dans la période 1923-28 que le colonel Édouard de Martonne (1925, 1927, 1935) commença la production extensive d'une cartographie semi-régulière, choisie en fonction des urgences de la colonisation.
- 6 L'activité du Service, dont le siège se trouve à Dakar, au-delà du relevé cartographique, toucha aussi la recherche et la conservation des documents cartographiques relatifs à l'AOF; le Service expérimenta de nouvelles méthodes de relevé des données cartographiques, collabora aux recherches en astronomie, géodésie et géophysique. En ce qui concerne la dotation cartographique de la colonie, le recensement édité sous la direction d'Édouard de Martonne est particulièrement important (Gouvernement général de l'AOF, Service Géographique, 1926).

- 7 Dans les documents d'archives, pour justifier tant le retard avec laquelle elle fut menée que la typologie cartographique adoptée (c'est-à-dire la carte sémi-régulière plutôt que régulière) ou que le choix de l'échelle (de 1 : 50 000 ou 1 : 100 000, on passe à 1 : 200 000), on fait itérativement appel à un ensemble de facteurs, précisément : 1) l'étendue du territoire (huit fois la France); 2) les diversités physiques présentes (déserts, savanes, forêts) qui exigent une mise au point de nouvelles conventions cartographiques; 3) l'homogénéité de vastes régions sans visibilité ou dépourvues d'émergences du terrain qui puissent créer des points de référence fiables (Archives Nationales, Fonds Anciens AOF, n. 461, 462). En Algérie, par contre, le relevé avait été commencé en 1831 et avait donné lieu dès 1856 à la réalisation d'une carte régulière à l'échelle 1 : 400 000; l'année suivante, le même résultat était atteint en Tunisie; entre 1898 et 1900 fut éditée une carte de Madagascar à l'échelle 1 : 500 000. Voir pour l'Algérie, Ministère de la Guerre (1930).
- 8 Sur le rôle idéologique de la cartographie dans la conquête de l'AOF, voir Basset (1994 : 316-335).
- 9 La topomorphose a été définie comme le processus par lequel un ensemble de valeurs sociales prend les traits d'un lieu qui devient ainsi le fondement normatif du comportement de la société qui l'habite (Turco, 1999 : 128).
- 10 L'on sait que le relevé géodésique découle de l'identification des coordonnées géographiques d'un lieu par rapport à un point fixe extérieur à la surface terrestre, c'est-à-dire une étoile.
- 11 En 1937 un inventaire de la cartographie concernant l'AOF fait ressortir l'existence de 1661 cartes et croquis. Cette donnée quantitative, cependant, ne doit pas tromper, car elle regroupe toute la production cartographique : les croquis, les cartes préparatoires, les cartes démonstratives, etc. Néanmoins, elle atteste de l'importance de l'effort déployé par l'Administration française (Joucla, 1937).
- 12 L'information performative devient systématique et théoriquement mûre à mesure que l'action coloniale renforce ses moyens et sa doctrine. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que le niveau performatif de la territorialisation découle, pour l'essentiel, du contenu référentiel et des cartes topographiques ou générales qui donnent lieu aux cartes thématiques. Il n'en reste pas moins que, jusqu'à la première guerre mondiale et même pendant la période successive, les cartographes produisent une information approximative, relevée par simple reconnaissance. Seulement dans l'entre-deux-guerres, l'utilisation des clichés photographiques et la triangulation géodésique permettront de combler ces lacunes et de rendre plus précises les cartes. La production de cartes régulières suit donc souvent la définition politique et administrative des territoires. À ce sujet, on peut consulter Maharoux (1994 : 349-367).
- 13 Auparavant, la cartographie thématique était rédigée sur la base de projets isolés relevant de plusieurs bureaux gouvernementaux.
- 14 Le *Comité d'Études historiques et scientifiques de l'AOF*, créé en 1915, devient l'IFAN en 1939 et il est placé sous l'égide du Gouverneur général. L'*Office pour la Recherche Scientifique et Technique d'Outre Mer* devient, en 1982, l'*Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération*, tout en gardant, cependant, le même acronyme (ORSTOM). En 1998, l'Institut change de dénomination et devient l'IRD (*Institut de Recherche pour le Développement*). L'autonomie de ces organismes n'oblitéra pas les liens entre administrateurs et chercheurs qui caractérisent la recherche coloniale. Cette alliance, cependant, devient plus fragile à partir des années 1950, au moment où une nouvelle conscience de la diversité africaine s'affirme parmi les chercheurs et où de nouvelles lignes directrices inspirent désormais la politique coloniale de la France.
- 15 Il suffit de rappeler, par exemple, la mise en garde d'André Hauser (1954 : 220) sur les simplifications administratives concernant les classifications ethnographiques ou le débat lancé par les géographes en 1946 sur des revues prestigieuses comme les *Annales de Géographie* ou les *Cahiers d'Outre-Mer*, qui mettent en discussion les principes taxinomiques sur lesquels s'appuient les recherches.

- 16 À partir des années 1950, ces contradictions s'imposent et mettent en discussion soit la possibilité que l'administration coloniale utilise ces classifications, soit la validité même des fondements classificatoires.
- 17 La carte est à l'échelle 1 : 500 000, avec l'insertion de deux cartes à l'échelle 1 : 100 000, concernant respectivement les alentours de Tombouctou et de Goundam; elle mesure 485 x 572 mm et constitue une annexe du *Bulletin de la Société de Géographie* (1895 : 7, t. 6). L'article relatif ayant pour titre « La région de Tombouctou » est publié dans le même numéro.
- 18 La combinaison texte / carte est donc employée pour rendre fiable l'information plutôt approximative de la carte, à laquelle on recommande de n'accorder « qu'une confiance relative ».
- 19 Il s'agit d'une carte intitulée *Carte topographique de la région des Lacs de Tombouctou* et publiée comme supplément au *Bulletin du Comité de l'Afrique française* (nov. 1897), réalisée par Philippe Vuillot, membre du *Comité de l'Afrique française*, et éditée chez R. Hausermann (510 x 642 mm). Il s'agit d'une carte obtenue par assemblage et par comparaison des informations provenant de nombreuses explorations et de plusieurs documents cartographiques.
- 20 La carte est publiée dans les *Annales de Géographie*, n. 110, t. XX, Pl. IX (345 x 585 mm). Le rapport, lui aussi de Henry Hubert (1911 : 155-178), administrateur des colonies, est inséré dans le même numéro.
- 21 On précise que l'instrumentation était composée par la boussole-alidade Peigné, le baromètre anéroïde et l'hypsomètre (Hubert, 1911 : 156).
- 22 La carte, à l'échelle 1 : 5 000 000, est publiée par la *Géographie*, t. II, Pl. 2 (354 x 561 mm).

## BIBLIOGRAPHIE

- BASSET, T. J. (1994) Cartography and Empire Building in Nineteenth-Century West Africa. *Geographical Review*, 84 : 316-335.
- BLUZE, R. (1895) La région de Tombouctou. *Bulletin de la Société de Géographie*, 7, t. 6, pp. 374-388.
- BAILLAUD, É. (1900) Les territoires français du Niger, leur valeur économique. *La Géographie*, t. II, 2<sup>e</sup> sem., pp. 2-24.
- CASTI, E. (1998) *L'ordine del mondo e la sua rappresentazione. Semiosi cartografica e autoreferenza*, Milan, Unicopli.
- (2000) Colonialismo dipinto : la carta della vegetazione in AOF. *Terra d'Africa 2000*, Milan, Unicopli, pp. 15-71.
- CATTEDRA, R. (1998) Il paradosso orientalista : mitologie e patrimonialità della 'città arabo-islamica' nella lettura della Grande Moschea di Casablanca. Dans E. Casti et A. Turco (dir.) *Culture dell'alterità. Il territorio africano e le sue rappresentazioni*, Milan, Unicopli, pp. 467-492.
- DE MARTONNE, É. (1925) *La cartographie officielle en Afrique occidentale française*. Paris, Éd. de la *Revue politique et littéraire* et de la *Revue scientifique*.
- (1927) *État actuel de nos connaissances sur l'AOF, III Cartographie*, Paris, Libr. Émile Larose (il s'agit du troisième volume d'une collection éditée par le *Comité d'Études Historiques et Scientifiques de l'Afrique Occidentale Française*).
- (1931) La cartographie à l'exposition coloniale de Vincennes. *Annales de Géographie*, 227 : 449-478.
- (1932) Aspects de la toponymie africaine. *Bulletin du Comité d'Études historiques et scientifiques de l'Afrique Occidentale Française*, Paris, Librairie Larose, 13 : 3-4.
- (1935) *Cartographie coloniale*, Paris, Librairie Larose.
- (1936) Les noms de lieux d'origine française aux colonies. *Revue d'Histoire des colonies*, pp. 5-55.

- GOUROU, P. (1971) *Leçons de géographie tropicale*, Paris, Mouton.
- (1982) *Terres de bonne espérance. Le monde tropical*, Paris, Plon.
- (1991) *L'Afrique tropicale. Nain ou géant agricole?*, Paris, Flammarion.
- GOVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'AOF, SERVICE GÉOGRAPHIQUE (1926) *Inventaire méthodique des cartes et croquis imprimés et manuscrits relatifs à l'Afrique occidentale existant au Gouvernement Général de l'AOF à Dakar*, Laval, Goupil Éd.
- GUY, C. (1899) Les résultats géographiques et économiques des explorations du Niger. *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, pp. 6-11.
- HAUSER, A. (1954) Note bibliographique. *Bulletin de l'IFAN*.
- HODEIR, C. et PIERRE, M. (1991) *L'exposition coloniale*, Bruxelles, Complexe.
- HUBERT, H. (1911) Rapport de la Carte de l'Orographie de l'Afrique Occidentale. *Annales de Géographie*, n. 110, t. XX : 155-178.
- JOUCLA, E. A. (1937) *Bibliographie de l'Afrique occidentale française* (avec la collaboration des services du gouvernement général de l'Afrique occidentale française et pour le Dahomey de M. Maupoil, administrateur des colonies), Paris, Société d'Éditions géographique, maritimes et coloniales.
- LUSSAULT, M. (1998) Città degli altri/luoghi dell'altrove : qualche rappresentazione di città dell'Africa del Nord nell'immaginario francese. Dans E. Casti et A. Turco (dir.) *Culture dell'alterità. Il territorio africano e le sue rappresentazioni*, Milan, Unicopli, pp. 61-82.
- MAHARAUX, A. (1994) Le géographe et le tracé des espaces coloniaux et postcoloniaux. Dans M. Bruneau et D. Dory *Géographies des colonisations, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, L'Harmattan, pp. 349-367.
- MINISTÈRE DE LA GUERRE, SERVICE GÉOGRAPHIQUE DE L'ARMÉE (1931) *La carte de l'empire colonial français*, Paris, G. Lang imprimeur (publié à l'occasion de l'Exposition coloniale internationale de Paris).
- MINISTÈRE DE LA GUERRE (1930) *Mémorial du Service Géographique de l'Armée faisant suite au Mémorial du Dépôt Général de la Guerre. Tome V, La carte d'Algérie 1830-1930*, Paris, Imprimerie du Service Géographique de l'Armée.
- PÉLISSIER, P. (1952) Notes de présentation. *Carte ethno-démographique de l'Afrique occidentale*, feuille n° 1, IFAN, Dakar.
- PELLETIER, M. (1987) Cartographie de l'Outre-mer. *Bulletin du Comité français de cartographie*, 113.
- SERVICE DES TRAVAUX ET DES MINES DE LA CÔTE D'IVOIRE (1903) Mission topographique du Sauwi. Archives Nationales de l'AOF. 200 MIT 1529. Microfilm consulté aux Archives Nationales de Paris, Fonds ancien AOF, Série P, p. 461, b. 146.
- SUREMAIN, M.-A. (1999) Cartographie coloniale et encadrement des populations en Afrique coloniale française, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, t. 86, n. 324-325 : 29-64.
- TURCO, A. (1986) *Geografie della complessità in Africa. Interpretando il Senegal*, Milano, Unicopli.
- (1995) Delacroix in Marocco : indagine sull'altrove. *Terra d'Africa 1995*, Milan, Unicopli, pp. 315-353.
- (1999) *Terra eburnea. Il mito, il luogo, la storia in Africa*, Milan, Unicopli.